



FOR BUG® PLUS

Aérosol 500 ml



**Insecticide homologué
Punaises de lit.**

**Aérosol insecticide
A base de produit
Issu du milieu naturel.**

Rémanence de plusieurs semaines.

Dosage :

1 aérosol traite 9 m². Pulvériser à 30 cm la zone à traiter la dose de 40g/m² (19 secondes de pulvérisation/m²).

Applications possibles :

Les fissures et crevasses, les cadres de lits, les pieds de lits, les plinthes (ou une bande de 20 cm au bas des murs), derrière les cadres (tableaux), rideaux, sur les murs.....



La Société des Produits de France

Tél. 04 70 28 80 88

E-mail. suza@produits-de-france.fr

www.produits-de-france.fr

USINE & SIEGE SOCIAL : Route de Paris

- SAINT VICTOR (Allier)

FOR BUG[®] PLUS

Aérosol insecticide naturel Homologué Punaises de lit.

Propriétés

FOR BUG PLUS s'utilise en intérieur contre les punaises de lits.
Il agit à tous les stades de l'insecte : œufs, nymphes et adultes.
Son action est physique et mécanique (mort par déshydratation) et non chimique.
Rapide (quelques heures) et rémanent (plusieurs semaines). Pas d'accoutumance.

Mode d'emploi

Les pièces doivent être nettoyées soigneusement avant le traitement. Ne pas appliquer sur les matelas. La pulvérisation est légèrement blanche, elle peut laisser peu ou pas de traces sur les supports.

Agiter avant l'emploi et pulvériser à 30 cm de la zone à traiter la dose de 40g/m² (19 secondes de pulvérisation / m²).

Pulvériser dans toutes les fissures et crevasses où les punaises peuvent se cacher et créer des barrières en pulvérisant les cadres de lits, les pieds de lits, les plinthes (ou une bande de 20 cm au bas des murs), derrière les cadres (tableaux), rideaux, sur les murs...

Faire 1 application de nouveau après 1 semaine.

3 applications espacées de 1 à 4 semaines sont nécessaires pour 1 traitement curatif.

Renouveler le traitement en cas de nettoyage des surfaces ou de nouvelles infestations.

Ne pas dépasser 11 applications par an.

1 aérosol traite 9 m².

Précautions d'emploi

Ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires ou d'appareils servant à leur préparation.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Prendre toutes les précautions concernant les aérosols (voir étiquette).

Ne pas utiliser pour un autre usage que celui préconisé.

Fiche de données de sécurité disponible sur : www.produits-de-france.fr ou sur simple demande.

Caractéristiques techniques

Matières actives : 1,67 % Dioxyde de silicium amorphe (CAS : 112926-00-8).

Présentation : Aérosol 500 ml.

Biocide TP18.

Classement : GHS02 - GHS07 – GHS09.

